

## &gt; SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**FORMATION AMIANTE SOUS SECTION 4****PERSONNEL OPÉRATEUR DE CHANTIER - 2 JOURS**

Personnel effectuant des travaux d'installation, de maintenance, de rénovation et d'entretien sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante.  
Electriciens, menuisiers, frigoristes, plombiers...

**Pré-requis :** Être âgé de plus de 18 ans. Être salarié d'entreprise, écrire et parler couramment le français (si le Français n'est pas maîtrisé, nous contacter)

Attestation médicale de non contre-indication.

**OBJECTIFS**

Être capable d'acquérir les méthodologies de travail adaptées aux activités et interventions sur matériaux et appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la réglementation ; Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante.

**PROGRAMMES SIMPLIFIÉS**

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante ainsi que ses effets sur la santé.  
Les exigences de la réglementation liée à l'interdiction de l'amiante et la prévention du risque amiante.  
Les opérations spécifiques de l'activité exercée.  
Application des principes de ventilation et de captage des poussières à la source.  
Application des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.  
Application du mode opératoire

Faire une demande afin d'avoir le programme complet

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante ainsi que ses effets sur la santé.  
Les exigences de la réglementation liée à l'interdiction de l'amiante et la prévention du risque amiante.  
La réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés.  
Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.  
Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante.  
Connaître les limites d'efficacité des équipements de protection individuels.  
Les opérations spécifiques de l'activité exercée.  
Application des principes de ventilation et de captage des poussières à la source.  
Application des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.  
Appliquer et faire appliquer un mode opératoire.

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante ainsi que ses effets sur la santé.  
Les exigences de la réglementation liée à l'interdiction de l'amiante et la prévention du risque amiante.  
La réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés.  
Les exigences du code de la santé publique.  
Les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâties ou des navires et savoir en effectuer une analyse critique.  
Les régions comportant des terrains amiantifères.  
Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.  
Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.  
Les produits ou procédés de substitution de l'amiante.

**VOS CONTACTS**

02 99 52 54 52 (35)  
02 97 76 00 55 (56)  
02 96 58 69 86 (22 et 29)

**DATES ET TARIFS**

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

**LIEUX**

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

**VALIDATION**

Attestation de compétences si réussite aux évaluations théorique et pratique

**MODALITÉ D'ÉVALUATION**

Evaluation théorique - QCM sur 30 mn. Evaluation pratique en situation réelle sur 60 mn.  
(Rédaction de mode opératoire et étude de cas pour le personnel d'encadrement)

**DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Apports théoriques et méthodologiques  
Mise en situation réelle sur chantier école.  
Réalisation effective de mise en situation de travail dans le cadre de leur activité.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT**

Chantier Ecole - Conforme aux obligations réglementaires.